Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

LE PLAN NATIONAL ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE BILAN 2014-2015

Christopher MILES
Secrétaire général du ministère
de la Culture et de la Communication

Secrétariat général

LES ENJEUX

- Égalité
  - Tendre à la généralisation
  - Inclure tous les jeunes quelles que soient leurs spécificités
- Citoyenneté
  - Rendre les jeunes acteurs et autonomes
- Cohérence
  - Privilégier une approche globale des jeunes
  - Prendre en compte les différents temps de vie et leur continuité

LE CONTEXTE

- Au 1er janvier 2016, 13 grandes régions
  - Une nouvelle organisation des territoires
  - De nouveaux exécutifs
- La réforme des services de l'État
  - Une nouvelle organisation et répartition des services
  - Une réappropriation des missions à l'échelle des nouveaux territoires
  - Des partenariats à tisser et consolider avec les nouvelles régions

LES GRANDES ORIENTATIONS

- Le partenariat avec les collectivités territoriales
- Des territoires prioritaires
  - Les zones urbaines sensibles
  - Le milieu rural isolé
  - Les territoires ultramarins
- La formation des acteurs
- L'éducation aux médias et le développement du numérique
- La maîtrise du français

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

LE PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat général / HCEAC 1er février 2016

LE CONVENTIONNEMENT

- 351 conventions effectives en 2014
  - 193 dédiées à l'éducation artistique et culturelle (EAC)
  - 77 relatives au développement culturel des territoires, avec un volet EAC
  - 81 conventions territoire lecture, avec un axe éducatif et une cible jeune public
- 372 collectivités territoriales signataires
  - Dont 316 communes ou regroupement de communes
- 45 % des conventions impliquent un établissement public de coopération intercommunal (EPCI)

RÉPARTITION PAR TYPE DE CONVENTION

Communes ou communes d'un EPCI concernées par la signature d'une convention et distinguées par catégorie de convention (CDC, CTEAC,CTL).

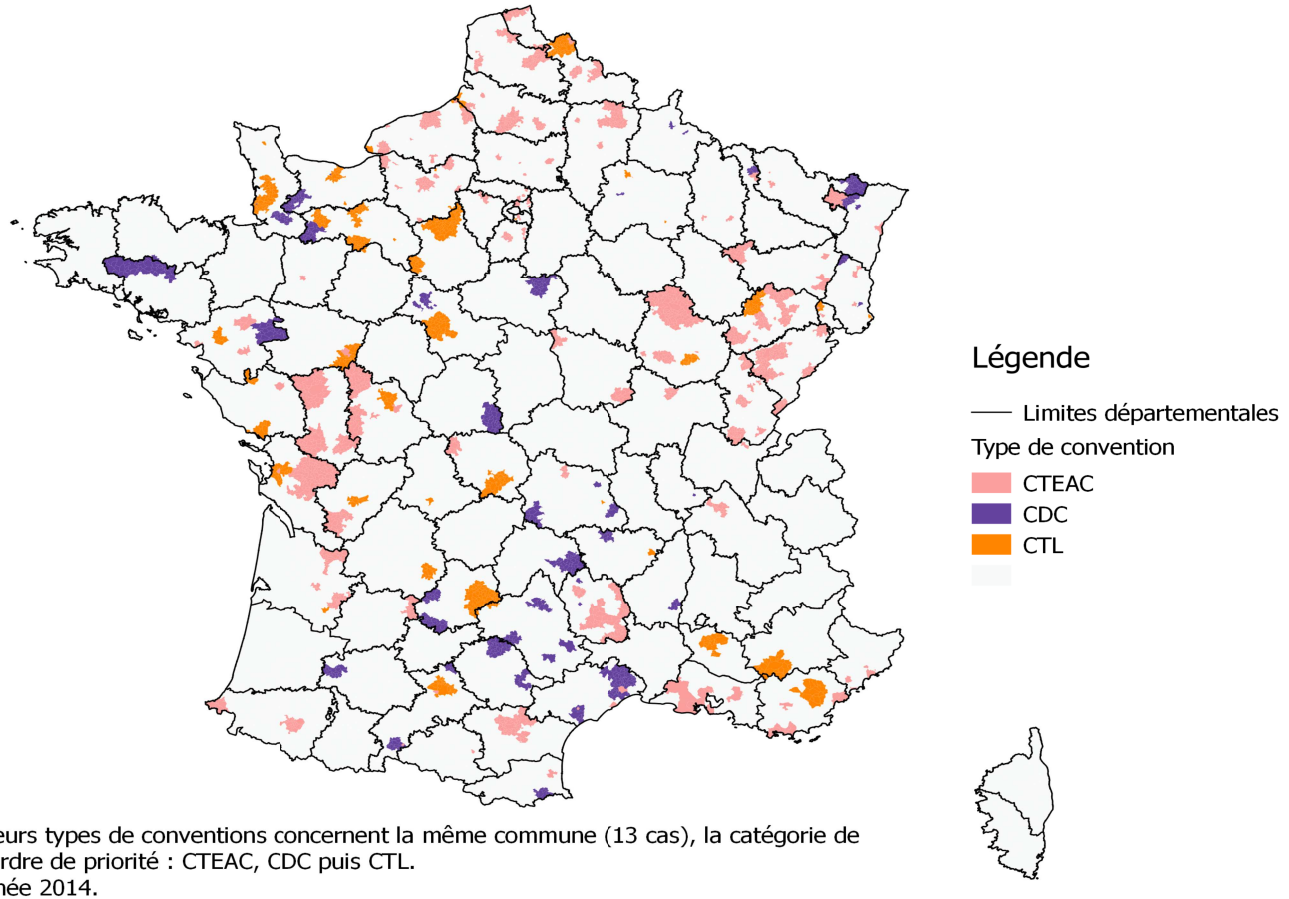

Avertissement: lorsque plusieurs types de conventions concernent la même commune (13 cas), la catégorie de convention affichée est par ordre de priorité : CTEAC, CDC puis CTL.
Champ: conventions sur l'année 2014.
Source: MCC (SCPCI,DEPS,DEDAC), IGN, Insee (base géographique au 01/01/2014)

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT

Nombre de conventions (CDC, CTEAC, CTL) signées dans chaque département (au niveau communal, EPCI et départemental).

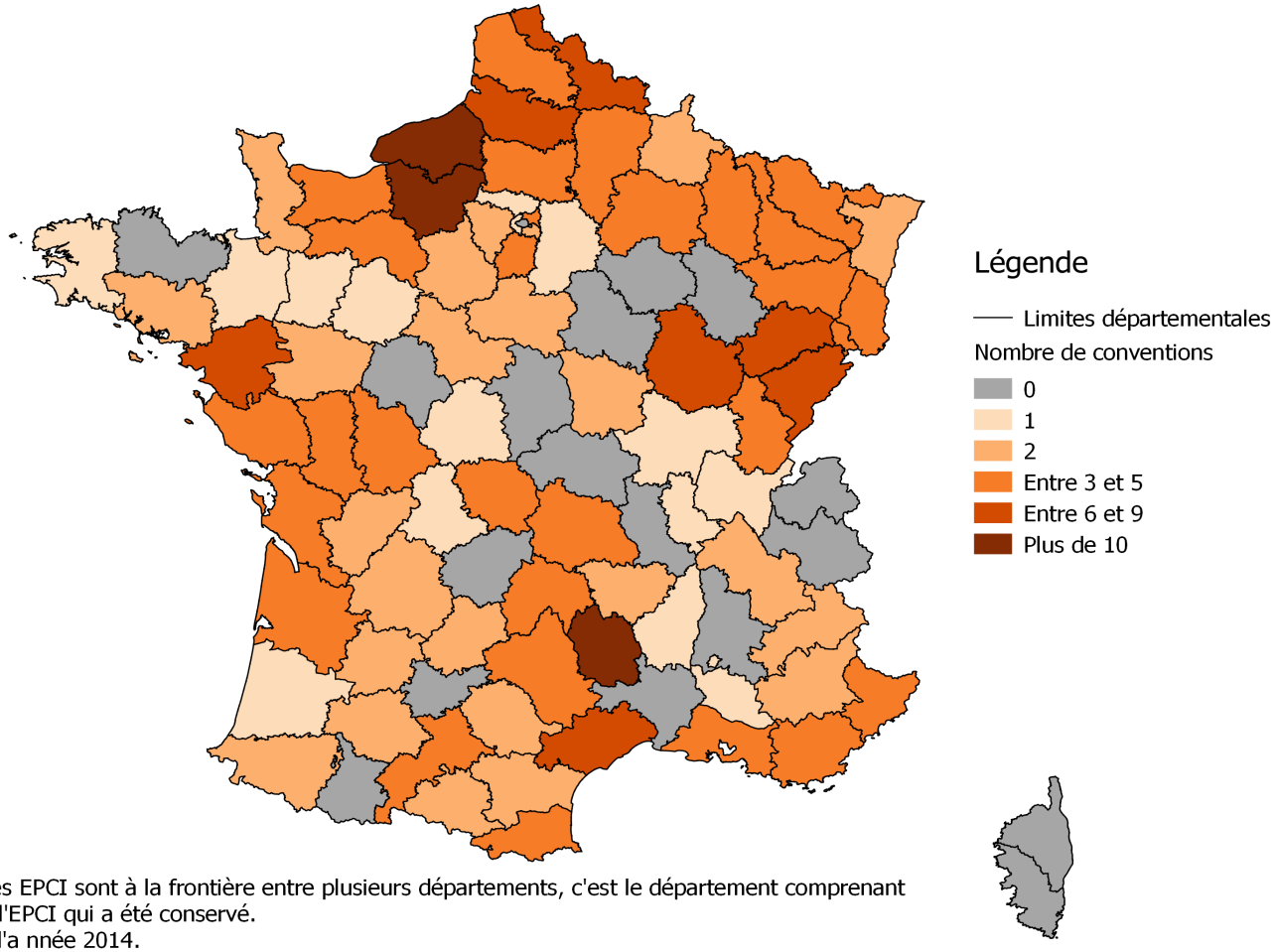

Avertissement: lorsque les EPCI sont à la frontière entre plusieurs départements, c'est le département comprenant le plus de communes de l'EPCI qui a été conservé.
Champ: conventions sur l'a nnée 2014.
Source: MCC (SCPCI,DEPS,DEDAC), IGN, Insee (base géographique au 01/01/2014)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

LES TERRITOIRES PRIORITAIRES

LES QUARTIERS URBAINS SENSIBLES

5 mars 2014 : convention triennale d'objectifs

- Signée par la ministre de la Culture et de la Communication et le ministre délégué chargé de la ville
- Engagement : attribution de 30 % des moyens nouveaux alloués au plan EAC au bénéfice des quartiers de la politique de la ville
- 2014 : 48,5 % des 4,587 M € de mesures nouvelles ont été fléchés sur ces territoires

21 mai 2015 : instruction conjointe

- Signée par les ministres en charge de la Culture et de la Ville et par la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville
- Intégration des enjeux culturels au sein des nouveaux contrats de ville, grâce à l'élaboration d'un volet culturel
- Modalités : signatures de conventions EAC, mobilisation des acteurs et des artistes

RÉPARTITION PAR TYPE DE TERRITOIRE

Communes ou communes d'un EPCI concernées par la signature d'une convention (CDC, CTEAC,CTL) et distinguées par la présence d'un quartier prioritaire de la politique de la ville dans la commune.

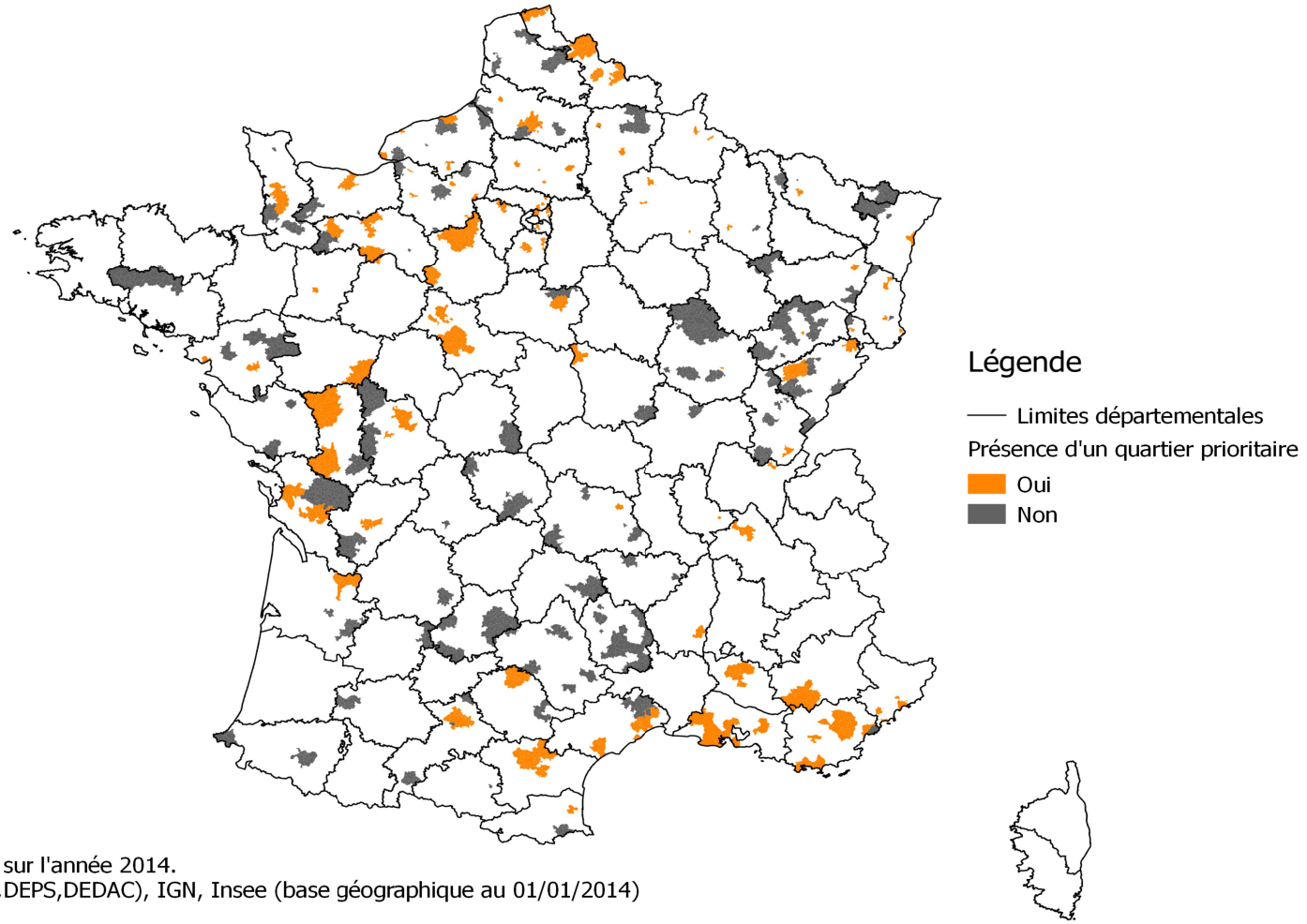

Champ: conventions sur l'année 2014.
Source: MCC (SCPCI,DEPS,DEDAC), IGN, Insee (base géographique au 01/01/2014)

LES ZONES RURALES ISOLÉES

- 2012 : *Nouvelle typologie des campagnes françaises*, DATAR

- Identification de territoires ruraux prioritaires par le DEPS
  - Forte densité de population jeune
  - Forte densité de population défavorisée économiquement et socialement

- Les modalités d'intervention
  - Des déclinaisons régionales de la convention nationale Culture-Agriculture, en faveur des lycées agricoles et plus largement de l'animation du territoire rural
  - Des conventions locales d'EAC avec des EPCI ruraux
  - Des résidences d'artistes en partenariat avec les Parcs naturels régionaux, etc.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

- Cinq départements et régions d'outre-mer
  - La Guyane, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte et la Réunion

- Cinq collectivités territoriales d'outre-mer
  - La Polynésie française, Saint-Barthélémy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna

DES ATOUTS ET DES FAIBLESSES

Les lignes de force

- Une population jeune (ex. La Guyane où les jeunes de moins de 25 ans représentent plus de 50 % de la population)
- Une ouverture sur le monde favorisant la diversité culturelle (ex. Le multilinguisme)
- Une expérience quotidienne du « vivre ensemble »

Les contraintes

- Des territoires sous-dotés en infrastructures culturelles, notamment en établissements de formation
- Une circulation des artistes et des professionnels de la culture plus compliquée

INNOVATION ET DOTATION BUDGÉTAIRE

- Des expériences pilotes de partenariat avec la métropole
  - Le partenariat avec le Théâtre national de Strasbourg pour une option théâtre à Mayotte portée par une équipe artistique locale

- Des territoires plus fortement dotés dans le cadre des mesures nouvelles en faveur de l'EAC et du dégel du programme budgétaire consacré à la démocratisation culturelle
  - Nombre de jeunes touchés : 35,70 % à la Réunion (chiffre 2013), 23,05 % en Martinique et 12,60 % en Guadeloupe (chiffres 2014)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

LA FORMATION DES ACTEURS

DES FORMATIONS CROISÉES

- 25 et 26 septembre 2014 : l'université de l'EAC
- 14 décembre 2015 : une journée nationale conjointe sur le parcours d'EAC
- Des actions régionales
  - Inscrites aux plans académiques de formation
  - Portées par des pôles ressources thématiques d'EAC (PREAC)
  - Directement connectées à des projets de territoires
  - Élaborées en partenariat avec le CNFPT
  - Pensées comme des universités régionales de l'EAC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET AU NUMÉRIQUE

Secrétariat général / HCEAC 1er février 2016

UN AXE EN PLEIN ESSOR

- 17 décembre 2015 : signature d'une convention cadre sur l'éducation aux médias et à l'information

- 8 et 9 juin 2015 : Rencontres numériques dédiées à « L'éducation à l'image, aux médias et au numérique »
  - 375 participants
  - Une restitution en ligne www.rencontres-numeriques.org

- Un appel à projet national en faveur des « Médias de proximité » doté d'1 M €
  - 114 projets soutenus, 8/10 concernent des quartiers de la politique de la ville

- 300 000 € supplémentaires consacrés au développement et à l'expérimentation grâce au dégel du programme « Transmission des savoirs » en 2015
  - La mobilisation d'un réseau de partenaire (école supérieure du journalisme, groupe de presse régional, audiovisuel public et autres médias) en Nord-Pas-de-Calais
  - Un appel à projets régional en Basse-Normandie pour identifier les acteurs régionaux et nouer des partenariats
  - Un plan d'éducation aux médias porté par un acteur associatif local en Haute-Normandie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS

Secrétariat général / HCEAC 1er février 2016

UN AXE PRIORITAIRE DU COMITÉ INTER-MINISTÉRIEL À L'ÉGALITÉ ET À LA CITOYENNETÉ

- Un appel à projet national « L'action culturelle au service de la maîtrise du français » doté d'1 M €
  - 146 projets retenus : 17 projets nationaux et 129 projets locaux
  - 1/3 des projets concerne les quartiers de la politique de la ville

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

FOCUS SUR DES JEUNES EN SITUATION SPÉCIFIQUE

LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Une priorité accordée aux unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)
  - ULIS école, depuis la rentrée de septembre 2015 (en remplacement des CLIS)
  - ULIS collège
  - ULIS lycée

- Un axe important de la politique nationale « Culture - Handicap »
  - Des protocoles régionaux DRAC – ARS en faveur des jeunes en situation de handicap accueillis en institution spécialisée

- Des projets d'éducation artistique et culturelle favorisant la mixité des publics
  - Rencontres entre deux classes, une ULIS et une dite « ordinaire »
  - Des projets d'établissements renforçant l'intégration des classes ULIS
  - Des projets de territoire incluant les établissements spécialisés

LES JEUNES RELEVANT DU PROTOCOLE D'ACCORD NATIONAL « CULTURE - JUSTICE »

- Deux opérations nationales
  - « Des cinés, la vie », dispositif d'éducation à l'image
  - Rencontres « Scène Jeunesse », festival pluridisciplinaire
- 2015 : montée en puissance des partenariats régionaux
  - 7 nouvelles conventions régionales (DRAC – DISP – DPJJ), soit 19 en tout
  - 400 000 € supplémentaires, soit un total de 1,7 M €
- Le maintien du droit commun : l'accès à une offre culturelle
  - En milieu fermé, dans les quartiers mineurs des maisons d'arrêt et des centres de détention et dans les établissements spécifiques pour mineurs
  - En milieu ouvert, dans les foyers d'action éducative et dans les unités éducatives d'activité de jour ou d'hébergement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

FOCUS SUR LA BELLE SAISON AVEC L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Secrétariat général / HCEAC 1er février 2016

LA GENÈSE DE LA MANIFESTATION

2009-2012 : le rôle de l'association Scène(s) d'enfance et d'ailleurs

- Une étude sur les problématiques spécifiques à la création et à la diffusion de spectacles à destination des enfants et des jeunes
- La mise en place de chantiers thématiques sur l'ensemble du territoire
- La présentation au festival d'Avignon 2012 du Manifeste pour une politique artistique et culturelle du spectacle vivant en direction de la jeunesse, 40 propositions pour le jeune public

2012-2014 : la structuration de la manifestation par la Direction générale de la Création artistique

- La concertation avec les professionnels sur la pertinence d'un temps de visibilité
- La définition d'un schéma d'organisation d'une saison artistique pour l'enfance et la jeunesse
- Le lancement officiel en octobre 2014 par la ministre au Théâtre national de Chaillot

LA BELLE SAISON EN CHIFFRES

Projets et territoires

- La mobilisation des réseaux labellisés : opéras de France, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et autres lieux, centres de développement chorégraphique et centres chorégraphiques nationaux, orchestres et centres culturels de rencontres, etc.
- 21 plateformes professionnelles, en lien étroit avec les DRAC, impliquant près de 2 000 professionnels lors d'une centaines de réunions
- 1000 projets, événements et spectacles, dont 40 % inscrits dans des « aventures » au long cours
- Le rayonnement à travers le réseau culturel à l'étranger : Allemagne, Italie, Liban, Québec, New-York et Madrid

Communication

- 50 000 exemplaires de brochures diffusés aux collectivités territoriales et dans les réseaux
- 16 000 abonnés à la newsletter (12 épisodes)
- Des partenariats médias avec Théâtre contemporain.net, Télérama, France Télévision, radio France
- Un site internet mis à jour quotidiennement www.bellesaison.fr

CARTOGRAPHIE DES ÉVÉNEMENTS ET DES PLATEFORMES

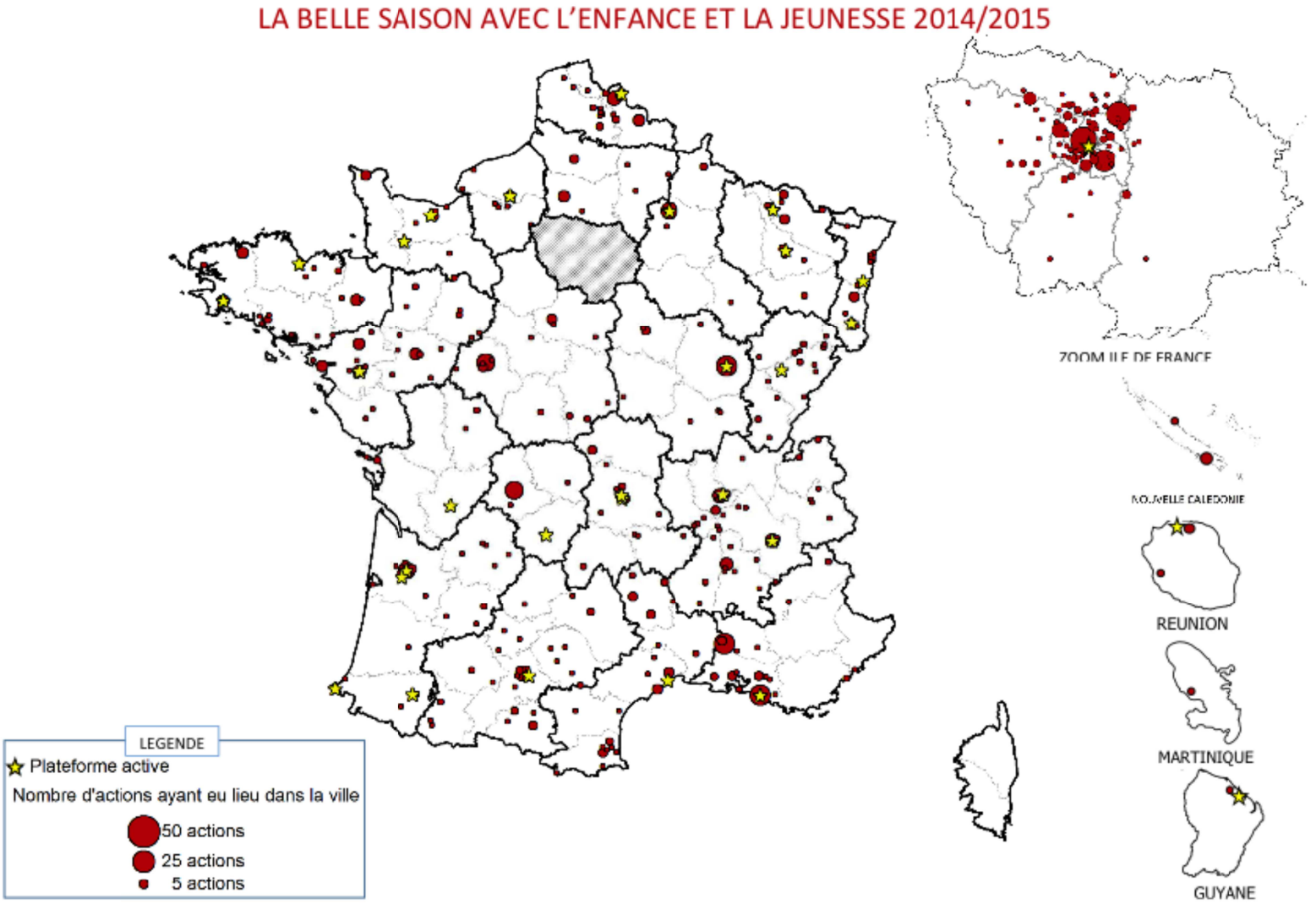

« GÉNÉRATION BELLE SAISON »

- 8 décembre 2015 : annonce de 23 mesures pour construire la « Génération Belle Saison »
  - Mobiliser tous les acteurs
  - Conforter les artistes qui font le choix de la jeunesse
  - Placer la rencontre avec les œuvres au cœur de l'EAC
  - Développer les compétences professionnelles
  - Agir au plus près des territoires
  - Accroître la visibilité des actions
  - Observer et évaluer

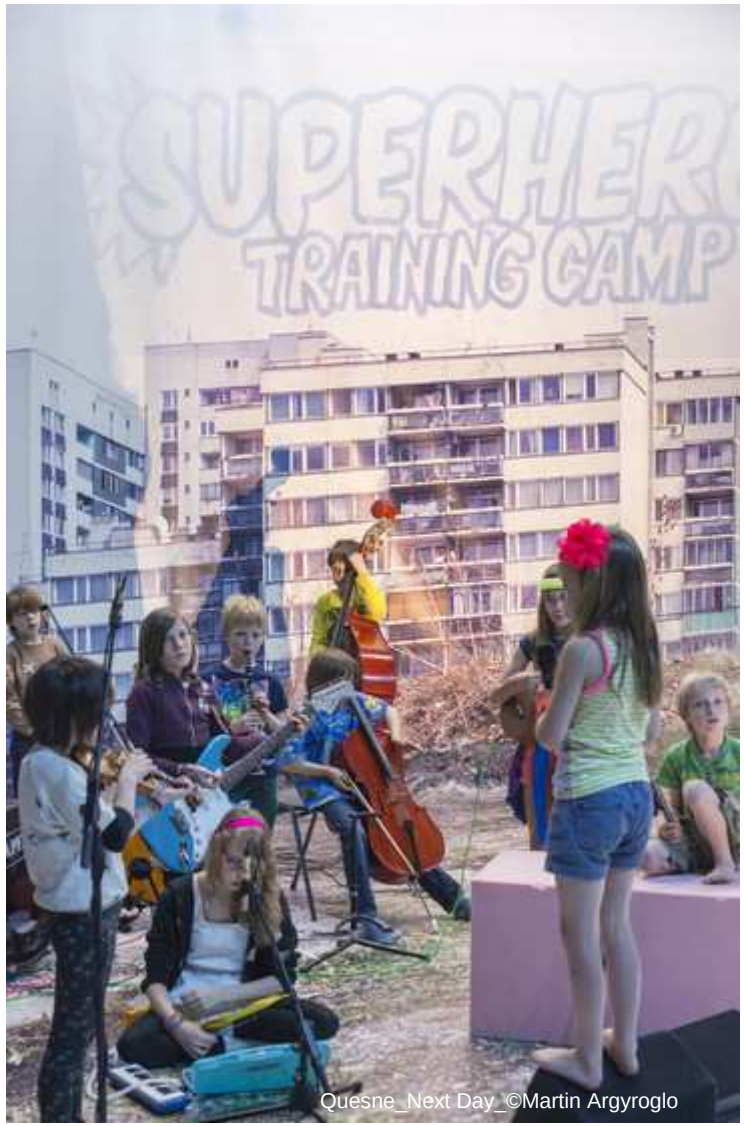

Quesne_Next Day_©Martin Argyroglo

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

LES MOYENS MOBILISÉS

LES MOYENS FINANCIERS

- + 80 % entre 2012 et 2016 en faveur de l'EAC
  - 30 M € LFI 2012
  - 40,7 M € LFI 2015
  - 54,6 M € LFI 2016
- Le dégel du programme « Transmission des savoirs » à hauteur de 8 M € en 2015
- Un plan national EAC doté de 14,5 M € en 2016

LES RESSOURCES HUMAINES

- Les cadres du MCC mobilisés sur l'EAC
  - 12 ETP en administration centrale
  - 40 ETP en DRAC
  - Une centaine d'agents dans les EP
- Un renforcement de l'action de proximité
- Lancement d'une campagne de recrutement d'inspecteurs – conseiller
  - Concours 2015 : 13 postes ouverts
  - 2016 : Ouverture d'un concours réservé (Sauvadet)

LA MOBILISATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- Des services des publics mettant l'accent sur l'accueil des enfants, des adolescents et des familles
- Des conventions de partenariats, à l'instar de celle de Radio France
- Un pass éducation offrant la gratuité aux enseignants dans les musées et monuments nationaux
- La production de ressources documentaires et pédagogiques, notamment numériques :
  - Francetv éducation, la plateforme éducative des parents, des élèves et des enseignants, avec des contenus multimédias gratuits
  - La contribution au site Éduthèque et l'alimentation du portail Histoire des Arts

LE PORTAIL HISTOIRE DES ARTS

- Créé en 2009, c'est aujourd'hui :
  - + de 5 000 ressources pédagogiques en ligne
  - + de 400 partenaires sur l'ensemble du territoire
  - + de 400 000 visites par an

- En 2015, un site plus intuitif et de nouvelles offres
  - Une clarification des modes de recherche
  - Des fiches repères en histoire des arts téléchargeables et réutilisables
  - Un répertoire d'images libres de droit en provenance d'institutions françaises et étrangères
  - La valorisation des ressources accessibles au public en situation de handicap

- Renkan, un outil innovant de création de cartes de connaissances à partir des ressources du portail
  - Pour la préparation des cours des enseignants et les exposés des élèves
  - Pour conforter une visite ou approfondir une recherche pour le grand public

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

LES RÉSULTATS

LES RÉSULTATS

- Des enfants de plus en plus nombreux à bénéficier annuellement d'une offre d'EAC
  - 22,04 % en 2011
  - 35,06 % en 2014

- Des moyens renforcés en faveur des territoires prioritaires
  - Une pondération de 1,32 en 2011
  - Une pondération de 1,83 en 2014

- Une étude en cours du Département des études, de la prospection et des statistiques du ministère de la Culture pour développer une méthodologie d'évaluation des impacts de l'EAC

LES JEUNES BÉNÉFICIAIRES

Part des enfants et adolescents ayant bénéficié d'actions d'Éducation artistique et culturelle (EAC) selon les régions de France métropolitaine.

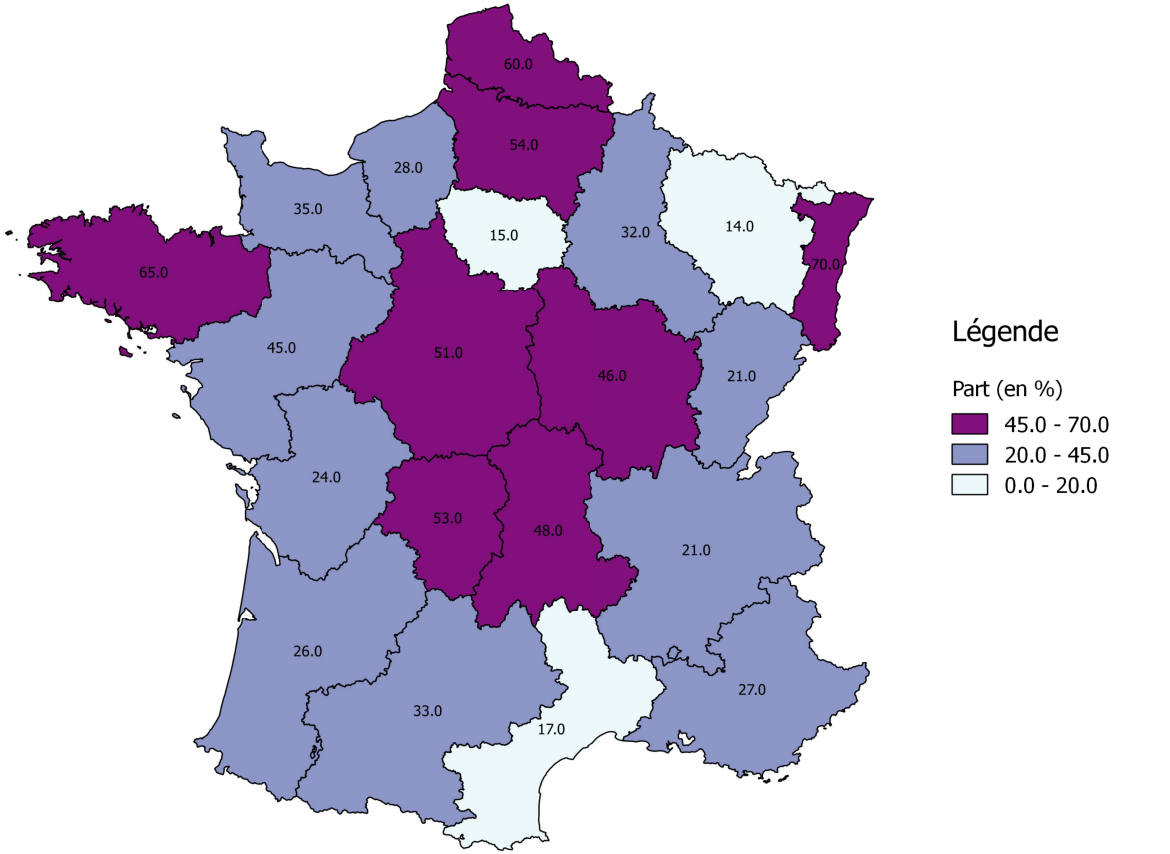

Avertissement: la Corse n'apparaît pas dans les données.
Source: MCC (DEPS,DEDAC), IGN, Insee

Cette carte met en évidence les jeunes touchés grâce aux actions financées sur le budget du MCC géré en DRAC. Elle ne prend pas en compte l'action des EP.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication

AU BÉNÉFICE DES JEUNES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION